

Image not found or type unknown



LITIGES sur 1 crédit bail

Par **jac_old**, le **30/11/2007** à **11:35**

BonjourrrrrJe suis ex-gérant d'une entreprise en EURL qui a subi une liquidation judiciaire le 5 mai 2006. rnDurant mon activité professionnelle, j'ai acquis 1 véhicule en crédit bail par 1 organisme de crédit ; celui-ci a été repris lors de la liquidation et mis aux enchères. rnIl s'avère qu'un bénéfice a été réalisé lors de la vente.rnSachant que le liquidateur a cloturé le dossier le 5 mai de cette année soit 1an après la prononciation de la liquidation et que je suis cautionneur principal, puis-je prétendre à cet argent qui est toujours dans les mains de l'organisme de crédit?rnmerci pour votre aide. rnM.Denizart.